



Société des Personnels Enseignants et Chercheurs en
Informatique de France



Club des enseignants et des chercheurs en Electronique,
Electrotechnique et Automatique

Élections au Comité National de la Recherche Scientifique

Le Club EEA et Specif présentent pour la troisième fois une liste commune aux élections du Comité National de la Recherche Scientifique, dans les collèges A2 et B2. Les succès obtenus par leurs listes aux élections précédentes ont largement démontré la représentativité de ces associations. Nos associations œuvrent pour la reconnaissance et le soutien fort de la recherche publique dans les domaines des STIC, dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur en symbiose avec le CNRS. Elles le font pour l'ensemble des enseignants chercheurs de la section 7, indépendamment de toute considération politique ou syndicale, mais avec un fort souci de coordination avec les autres élus, pour promouvoir le développement de leur discipline et mettre en exergue les enjeux scientifiques, économiques et sociaux des STIC.

Les sections du Comité National mènent une réflexion scientifique prospective, évaluent les activités des formations de recherche associées au CNRS et des chercheurs CNRS, proposent des attributions de moyens et de postes, statuent sur le recrutement et la promotion des chercheurs, le détachement et la délégation des enseignants-chercheurs.

Pour que leurs conclusions puissent satisfaire les intéressés et rester incontestées, il faut que les travaux du Comité National soient menés avec la plus grande transparence, en veillant à ce que les décisions ne reposent que sur des critères scientifiques. Il va de soi que tout argument de caractère idéologique, catégoriel ou de clan ne saurait infléchir la position du comité.

Dans la période actuelle, avec les menaces qui pèsent sur la recherche publique, l'élection au

Comité National revêt une importance particulière. Les projets de réforme concernant les relations CNRS-Etablissements d'enseignement supérieur et la restructuration interne du CNRS vont mobiliser toute notre attention. Nos élus s'engagent à mener sur le terrain, dans les laboratoires et au sein du comité national, les débats et les actions nécessaires sur ces projets de réforme. Ils œuvreront pour la défense de la recherche, et en particulier pour un effort accru de soutien à la recherche fondamentale, pour un réel accroissement du nombre de recrutements externes (CR2 mais aussi CR1 et DR), pour le déblocage des carrières (CR2-CR1-DR2-DR1), et pour l'accroissement des détachements et délégations.

Les élus de notre liste s'engagent à tout mettre en œuvre pour que soient respectés les points suivants :

- traitement équitable de toutes les thématiques scientifiques de la section, aussi bien dans la définition des profils que dans les recrutements eux-mêmes,
- choix de recrutement fondés sur la valeur scientifique des dossiers,
- prise en compte de la valeur scientifique des dossiers mais aussi des conditions d'exercice pour les demandes de détachement ou de délégation,
- prise en compte de toutes les missions des laboratoires au cours de leur évaluation.

Pour une véritable reconnaissance de la qualité et de la pertinence de votre travail de recherche, pour le renforcement des moyens de la Recherche Publique, pour une gestion claire, transparente et efficace des budgets et carrières, le Club EEA et Specif vous demandent de voter pour les listes suivantes.

Collège A2 :

Bruno JOUVENCEL, PR 61e, LIRMM Montpellier
Christian MICHEL, PR 27e, LSIT, Strasbourg
Michel RIVEILL, PR 27e, I3S, Nice

Collège B2 :

Cécile DURIEU, MC 61e, SATIE, Cachan
Eric SANLAVILLE, MC 27e, LIMOS, Clermont-Ferrand